

# Isolation et Protection solaire

GUYANE



Cayenne

Pour la promotion de l'isolation dans le **résidentiel** et le **tertiaire** sur le territoire de la Guyane à compter du 1er mars 2020

	Isolation thermique des combles ou toitures	Isolation thermique des murs	Réduction des apports solaire par la toiture
Clients résidentiels (Neuf / Existant)	14€ / m <sup>2</sup>	30€ / m <sup>2</sup>	15€ / m <sup>2</sup>
Clients résidentiels en situation de précarité énergétique (Neuf / Existant)	16€ / m <sup>2</sup>	30€ / m <sup>2</sup>	15€ / m <sup>2</sup>
Clients tertiaires (Neuf / Existant)	20€ / m <sup>2</sup>	30€ / m <sup>2</sup>	20€ / m <sup>2</sup>
Clients industries (Neuf / Existant)	20€ / m <sup>2</sup>	20€ / m <sup>2</sup>	Pas de prime

Ces primes sont valables sur tout le territoire de la Guyane et pourront se voir substituées dans quelques cas particuliers par des primes plus avantageuses sur les communes de l'intérieure définies ci-après :

## Primes économies d'énergie en Guyane pour les Communes de l'Intérieur accessibles par voie routière (1) :

	Isolation thermique des combles ou toitures	Isolation thermique des murs
Clients résidentiels en situation de précarité énergétique (Neuf / Existant)	20€ / m <sup>2</sup>	37,50€ / m <sup>2</sup>
Clients tertiaires (Neuf / Existant)	25€ / m <sup>2</sup>	37,50€ / m <sup>2</sup>

(1) : On entend par «Communes de l'Intérieur accessibles par voie routière», les communes suivantes : Saint-Georges, Régina (hors écart de Kaw).

**Primes économies d'énergie en Guyane pour les Communes de l'Intérieur accessibles par voie Fluviale et/ou Aérienne (2) :**

	Isolation thermique des combles ou toitures	Isolation thermique des murs
Clients résidentiels en situation de précarité énergétique (Neuf / Existant)	28€ / m <sup>2</sup>	52,50€ / m <sup>2</sup>
Clients tertiaires (Neuf / Existant)	35€ / m <sup>2</sup>	52,50€ / m <sup>2</sup>

(2) : On entend par «Communes de l'Intérieur accessibles par voie Fluviale et/ou Aérienne», les communes suivantes : Ecart de Kaw, Camopi, Ouanary, Saül, Grand-Santi, Papaïchton, Maripasoula, Ecart de Providence. Les 5 écarts du Haut-Maroni sont dans le territoire de la commune de Maripasoula. Les 2 écarts d'Apagui et Monfina dépendent de Grand-Santi



La Prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de nos [partenaires Agir Plus d'EDF](#) dont vous trouverez la liste sur le site [edf.gf](http://edf.gf)